

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2010

présenté par

M. Viala, M. Grelier, Mme Levy, M. Pauget, M. Pradié, M. Rémi Delatte, M. Nury, Mme Meunier,
M. Hetzel, M. Jean-Claude Bouchet, M. Perrut et M. Boucard

ARTICLE 45

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.